

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
DÉPLACEMENTS, MOBILITÉ, TRANSPORTS

RÉF: 0782-04

Organiser, sécuriser les gares routières et les arrêts du transport interurbain

► EN BREF

L'ouverture à la concurrence du transport interurbain par cars a généré plusieurs difficultés tant d'un point de vue sécuritaire qu'organisationnel entre réseaux urbains et interurbains. Cela vient notamment du fait des infrastructures non adaptées et des arrêts parfois sauvages. Il est donc important de sécuriser au plus vite ces arrêts tout en anticipant des infrastructures plus lourdes et en réfléchissant à un nouveau mode de gouvernance pertinent dans ce contexte mouvant.

THÉMATIQUES

Point réglementaire et échéances. Points d'arrêts et articulation avec le TC urbain existant. Modèle économique, gouvernance et financement. Sécurité des usagers. Dimensionnement, aménagement et localisation des gares routières.

► CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Autorités organisatrices de transport. Exploitants des réseaux de transport et des cars inter-urbains. Bureaux d'études transports, aménagement, agences d'urbanisme, CEREMA. Services transport, urbanisme et planification des DDT et DREAL

► PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

OBJECTIFS

SECURISER les arrêts des cars dits « macron »
ARTICULER transports urbains et interurbains
ASSURER l'accès équitable aux infrastructures
METTRE EN PLACE une gouvernance et un modèle économique pertinent et viable
ANTICIPER la réalisation/optimisation d'une infrastructure dédiée (gares routières)

► INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement, merci de nous contacter.

► COORDINATION

Le détail de ce programme sera prochainement disponible. N'hésitez pas à consulter notre site ultérieurement.